

Licence professionnelle

METIERS de la GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Formation Continue et Apprentissage



«

Les ressources humaines sont la croisée de nombreuses disciplines (gestion, droit, économie, management, etc.).

La licence professionnelle GRH permet de découvrir différents aspects de ces domaines, qui constituent tous des points forts de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, pour mieux appréhender la richesse et la variété des fonctions RH, si fondamentales en entreprise.

»

Irène Politis
Responsable pédagogique

► PUBLIC

La formation s'adresse à des étudiants titulaires d'un bac + 2 universitaire ou professionnel (L2, DUT, BTS, prépa,...) aussi bien qu'à des salariés ayant 3 ans minimum d'expérience professionnelle, titulaires d'un bac + 2 ou d'un niveau équivalent.

► OBJECTIFS

Au travers de différents modules couvrant les grands aspects des ressources humaines, et de l'alternance entre des périodes de cours et en entreprise, le stagiaire ou l'apprenti acquiert les bases fondamentales pour accompagner au mieux l'entreprise et ses salariés. Il pourra ainsi occuper des fonctions variées et généralistes en ressources humaines, et/ou poursuivre vers une formation en Master.

► CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès à la licence professionnelle GRH est réservé aux titulaires d'un diplôme niveau Bac +2 (L2 en Droit, AES, Economie, Gestion, BTS, DUT, etc.) ou équivalent.

Les personnes ayant déjà une expérience professionnelle significative dans le domaine des ressources humaines, peuvent demander une procédure de validation des acquis professionnels (décret no 85-906 du 23/08/1985) pour dispense de titre.

La formation s'effectue en alternance, l'étudiant bénéficiant d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ou d'un stage alterné de la formation continue au sein d'une entreprise, dans un service RH. L'Université aide les candidats à trouver un contrat. Elle ne peut se substituer à eux dans leurs démarches.

La candidature se fait via la plate-forme [eCandidat](#) à laquelle on accède par la page d'information du diplôme sur le site de Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) ou par <http://www.panthéonsorbonne.fr/inscription>.

Le dossier de candidature est composé notamment d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, démontrant un projet professionnel construit. Une première expérience en RH ou un stage sont valorisés.

Après étude des dossiers, des entretiens individuels ou collectifs auront lieu si nécessaire, autour de la motivation et du projet professionnel du candidat, afin de pouvoir valider l'admission à la formation.

► COMPETENCES ACQUISES

La licence professionnelle « Métiers de la Gestion des ressources humaines : formation, compétences, emploi » (GRH) permet l'acquisition de compétences variées en ressources humaines (recrutement, droit social, formation, gestion de l'emploi, management, rémunération, etc.), pour permettre une vision et une réflexion d'ensemble, et faire des alternants des professionnels des ressources humaines rapidement opérationnels.

L'alternant doit en outre choisir un sujet de spécialité, qui donnera lieu à la rédaction d'un mémoire professionnalisant.

► PEDAGOGIE

La pédagogie mise en œuvre est diversifiée et individualisée. Elle s'appuie systématiquement sur l'alternance d'apports théoriques et de cas pratiques. L'alternant est accompagné pendant toute la durée de sa formation dans un objectif de professionnalisation.

► ORGANISATION DE LA FORMATION

RENTRÉE

La formation est organisée sur 12 mois, de septembre de l'année N à Septembre de l'année N+1.

RYTHME

La licence est organisée d'une façon compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle en alternance, au rythme d'une à deux semaines de cours par mois en moyenne.

En dehors des périodes de cours, le candidat doit travailler en entreprise, dans le cadre d'un contrat de travail (CDI, CDD, Professionnalisation, Apprentissage) ou d'un stage.

Les horaires :

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

INTERVENANTS

Les cours sont assurés par des enseignants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et par des formateurs professionnels spécialistes, sous forme de cours en groupe dédié. Un suivi individuel est mis en place pour le déroulement de l'alternance et du projet tutoré.

L'assiduité aux cours est obligatoire.

TARIF et FINANCEMENT

Tarif : 6 800 € ; remise de 800 € pour les demandeurs d'emploi.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par les dispositifs de financement de la formation professionnelle (contrat ou période de professionnalisation, CIF, plan de formation). Dans le cadre de l'apprentissage, le coût de la formation est pris en charge par l'employeur.

Pour des informations sur les mesures dont vous pouvez bénéficier, en fonction de votre statut et de votre situation personnelle, n'hésitez pas à nous contacter.

PARTENARIAT

L'Université a passé un partenariat avec le CFA Formasup pour la gestion administrative des contrats d'apprentissage et des frais de scolarité.

Télécharger le programme sur le lien :

www.panthéonsorbonne.fr/fcps/formation/



► PROGRAMME / HEURES

Fonction Ressources Humaines et Droit du travail	98
Actualité de la fonction R.H.....	28
Droit social	42
Relations Professionnelles	28
Recrutement et communication	105
Recrutement et suivi de carrière.....	35
Communication RH.....	35
Anglais.....	35
Rémunération et Tableaux de Bord	77
Rémunération	21
Gestion de la paye et législation sociale	35
Tableaux de bord sociaux.....	21
Formation et Développement des Compétences	77
Droit et Gestion de la Formation.....	28
Politique de Formation.....	28
Développement des Compétences.....	21
Projet tutoré	133
Informatique	35
Methodologie	35
Projet professionnel.....	63
TOTAL	490

Tous nos diplômes peuvent être validés dans le cadre d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Se renseigner auprès du service Reprise d'étude et Validation d'Acquis, reva@univ-paris1.fr.

RENSEIGNEMENTS

Contact : Myra KERTOUS, gestionnaire de formation
myra.kertous@univ-paris1.fr - Tél. 01 53 55 27 87

www.panthéonsorbonne.fr/fcps/

Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) est un service commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

